



epaga

Etablissement Public d'Aménagement et de
Gestion du bassin versant de l'Aulne
Etablissement Public Territorial de Bassin

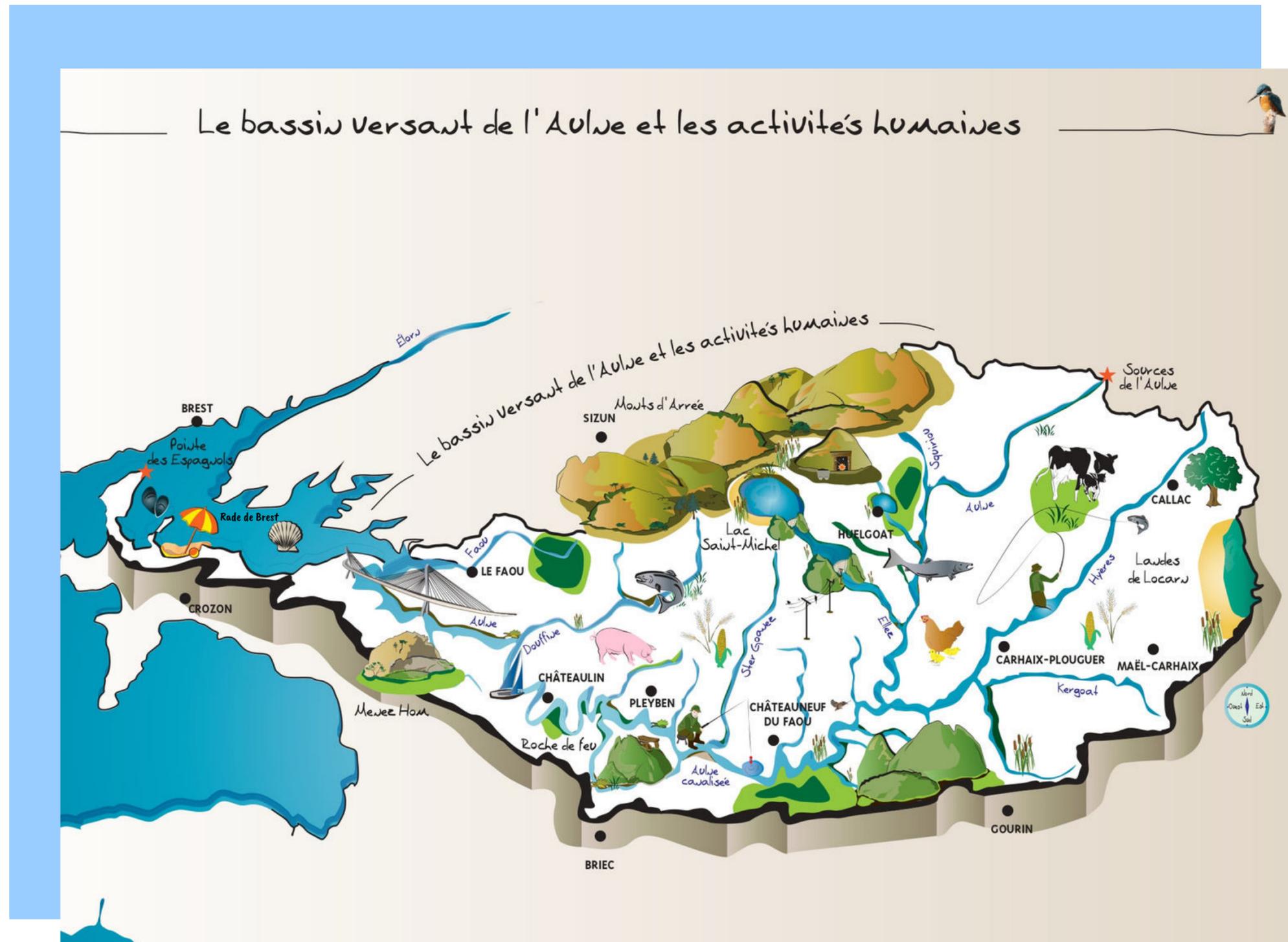




EPAGA - Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne

Labellisé Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB), l'EPAGA, **créé en 2008**, est une structure publique compétente pour mettre en œuvre des **actions de gestion quantitative et qualitative des ressources naturelles aquatiques** (eau, faune et flore) **du bassin versant de l'Aulne**.

L'EPAGA est aussi la structure juridique qui **porte et anime la Commission Locale de l'Eau (CLE)**.



ACTEURS ET INTERLOCUTEURS DE L'EPAGA



Gaël CALVAR
Président de l'EPAGA
Conseiller communautaire de la
Communauté de communes du Pleyben
Châteaulin Porzay, Maire de Port-Launay et
élu référent pour les inondations et
submersions marines



Laura JAMBOU
1ère Vice-Présidente déléguée à
l'Aménagement du territoire



Hervé PHILIPPE
Vice-Président et élu référent
délégué à la Qualité des eaux



Raymond MESSAGER
Vice-Président délégué
à la Biodiversité



Denis SALAÜN
Elu référent pour la Continuité
écologique



Viviane BERVAS
Elue référente pour les Bocages
et milieux humides



Marc PASQUALINI
Elu référent pour les Profils
de vulnérabilité conchylicole



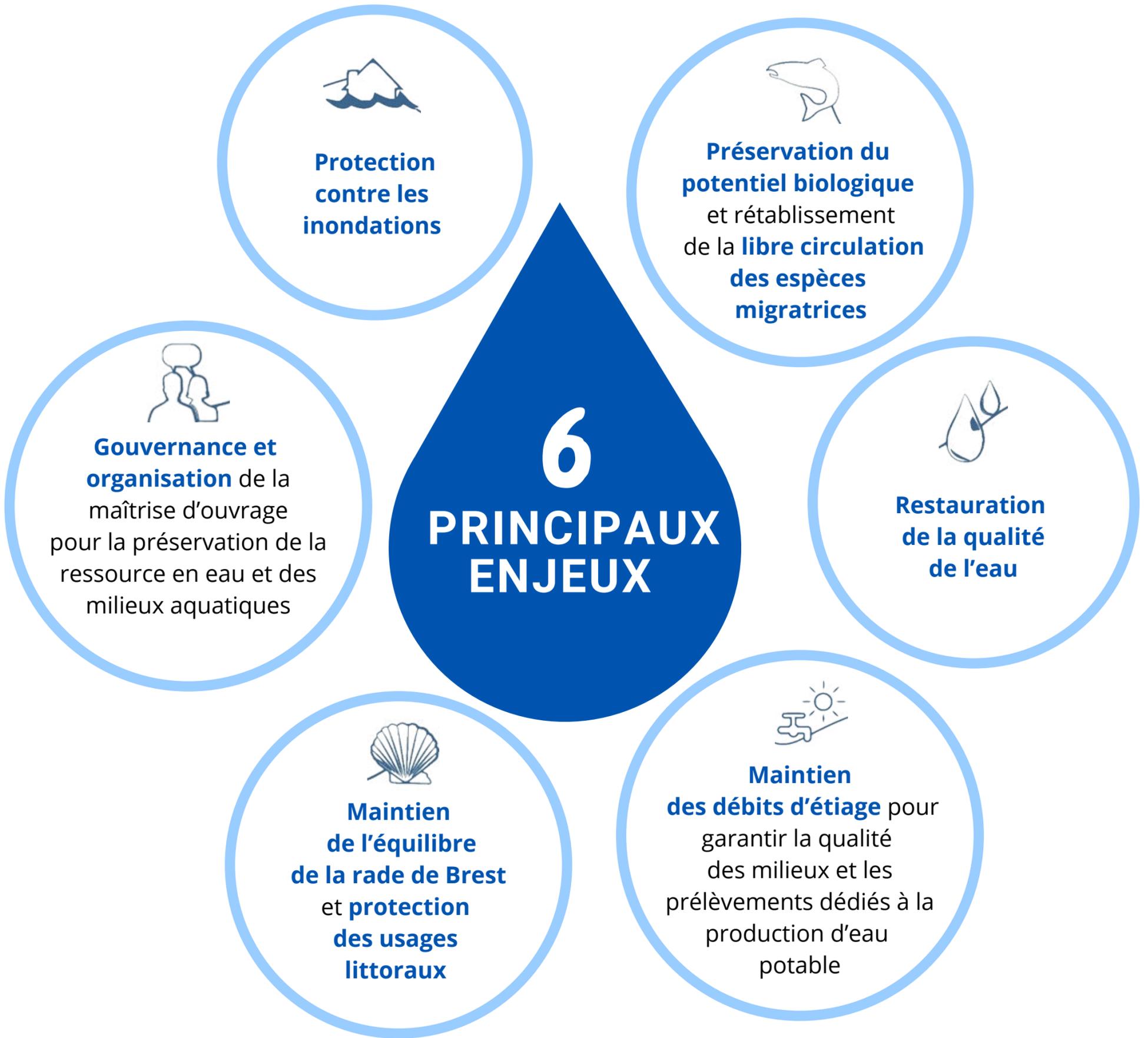
Patrick WAQUIER
Elu référent pour le Bassin
versant de l'Ellez



Jean-François SARREAU
Elu référent pour l'Animation
agro-environnementale



La **Commission Locale de l'Eau (CLE)** est chargée d'élaborer et de suivre l'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). **Le SAGE** est un document de planification de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant.





- **Site Internet** de l'EPAGA <https://epaga-aulne.bzh/> régulièrement actualisé.
- Une **newsletter semestrielle** informant les 700 abonnés sur les missions de la structure, les actions en cours et les actualités de la politique de l'eau sur le bassin versant.
- Des pages **LinkedIn** et **Facebook** relayant les actualités du bassin versant de l'Aulne et de l'EPAGA
- Des **articles dans la presse locale** <https://epaga-aulne.bzh/on-en-parle/> et dans les **bulletins municipaux**.
- Un **bilan d'activité annuel** qui présente les actions aux élus et partenaires de l'établissement.
- **Installation de clous en laiton et pochoirs** « Ici commence la mer » pour sensibiliser les habitants des communes à la préservation des milieux aquatiques (En 2021-2022 : 21 communes, 245 clous et 25 pochoirs)
- **Accompagnement en tant que référent d'une Aire Éducative** gérée par le collège Louis Hémon de Pleyben afin d'apprendre aux plus jeunes à préserver un patrimoine naturel et culturel.





LA RESSOURCE EN EAU ET SES POLLUTIONS

Les rivières sont les principales ressources en eau potable.

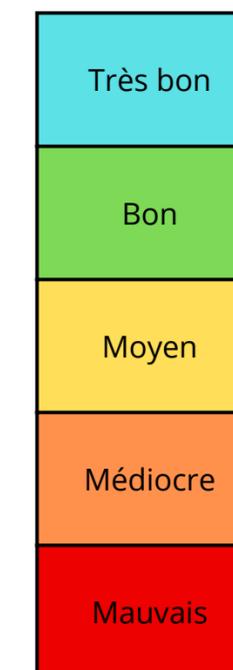
Pourtant, elles sont polluées par de nombreuses substances qui entraînent la **prolifération du phytoplancton toxique et des algues vertes** et les **contaminations bactériennes des eaux de la Rade de Brest.**

Qualité de l'eau détériorée

En voici un tableau récapitulatif :



Substances polluantes	Causes principales de la pollution	Conséquences sur les milieux et les êtres vivants	Concentration maximale autorisée																								
Nitrates	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture Industrie Système d'assainissement des collectivités et des particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> Détérioration de la qualité de l'eau à cause de la prolifération de végétaux comme les algues vertes (marées vertes) et des toxines libérées par certains phytoplanctons. 	<p>≤ 10</p> <p>≤ 50</p> <p>≥ 50</p>																								
Phosphore	<ul style="list-style-type: none"> Industrie Pisciculture Agriculture (via les engrais minéraux chimiques et organiques : lisier, fumier emportés par le ruissellement) Rejets d'eaux usées de stations d'épuration 	<ul style="list-style-type: none"> Eutrophisation des eaux = cyanobactéries et croissance importante de la végétation (algues) à cause de la haute disponibilité en nutriments Eaux peu claires, peu oxygénées et pauvres en biodiversité 	<p>≤ 0,05</p> <p>≤ 0,2</p> <p>≤ 0,5</p> <p>≤ 1</p> <p>≥ 1</p>																								
Bactéries (Escherichia coli et entérocoques)	<ul style="list-style-type: none"> Dysfonctionnements de stations d'épurations et d'assainissements de particuliers Déjections directes d'animaux dans les cours d'eau... 	<ul style="list-style-type: none"> Risques sanitaires avec l'apparition de troubles intestinaux Fermeture de plages pour la pêche à pied et la baignade Interdiction de commercialiser les coquillages. 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cours d'eau (SEQ-eau)</th> <th>Baignade (mer)</th> <th>Baignade (eau douce)</th> <th>Coquillages</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>≤ 20</td> <td>≤ 100</td> <td>≤ 100</td> <td>< 230</td> </tr> <tr> <td>≤ 200</td> <td>≤ 1 000</td> <td>≤ 1 800</td> <td>< 700</td> </tr> <tr> <td>≤ 2 000</td> <td>> 1 000</td> <td>> 1 800</td> <td>< 4 600</td> </tr> <tr> <td>≤ 20 000</td> <td></td> <td></td> <td>< 46 000</td> </tr> <tr> <td>≥ 20 000</td> <td></td> <td></td> <td>> 46 000</td> </tr> </tbody> </table>	Cours d'eau (SEQ-eau)	Baignade (mer)	Baignade (eau douce)	Coquillages	≤ 20	≤ 100	≤ 100	< 230	≤ 200	≤ 1 000	≤ 1 800	< 700	≤ 2 000	> 1 000	> 1 800	< 4 600	≤ 20 000			< 46 000	≥ 20 000			> 46 000
Cours d'eau (SEQ-eau)	Baignade (mer)	Baignade (eau douce)	Coquillages																								
≤ 20	≤ 100	≤ 100	< 230																								
≤ 200	≤ 1 000	≤ 1 800	< 700																								
≤ 2 000	> 1 000	> 1 800	< 4 600																								
≤ 20 000			< 46 000																								
≥ 20 000			> 46 000																								
Pesticides	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture intensive Industrie (aujourd'hui proscrits dans des espaces publics depuis 2017 et privés depuis 2022 (loi Labbé) 	<ul style="list-style-type: none"> Nuisent à toutes sortes d'êtres vivants et causent des maladies graves chez l'humain Disparition d'espèces animales et végétales 	<p><0,1 Seuil pour 1 pesticide</p> <p>≥0,1</p> <p><0,5 Seuil pour la somme des pesticides</p> <p>≥0,5</p>																								



DCE : Directive Cadre Européenne fixant des objectifs de qualité de l'eau.

“

Surveiller la ressource en eau,
c'est maintenir une eau de
qualité pour **préserver** la santé et
l'avenir de nos enfants.

”



Suivi de la qualité de l'eau

L'EPAGA œuvre à la restauration de la qualité de l'eau dans le cadre de pollutions majoritairement liées aux activités humaines. Le suivi régulier de la qualité de l'eau, grâce à des campagnes d'analyses des polluants dans les cours d'eau, **permet de prioriser les actions.**

La Douffine est une masse d'eau « basculante », c'est à dire qu'il suffirait juste de gagner une classe de qualité sur le paramètre « Indice Biologique Diatomées » pour faire basculer cette masse d'eau vers le bon état.

Un suivi de la qualité de l'eau des affluents de la Douffine a été mené, au total, ce sont :

- Une trentaine d'analyses réalisées sur les cours d'eau identifiés en 2020 comme les plus contributeurs en nitrates depuis l'aval vers les sources,
- Les principaux acteurs du territoire (collectivités, pisciculteurs, agriculteurs, industriels) ont été rencontrés afin de les sensibiliser à la problématique.

“

*Les agriculteurs sont prêts à faire **évoluer** leurs pratiques pour **préserver** l'environnement.*

”



Le Projet-Agro Environnemental et Climatique

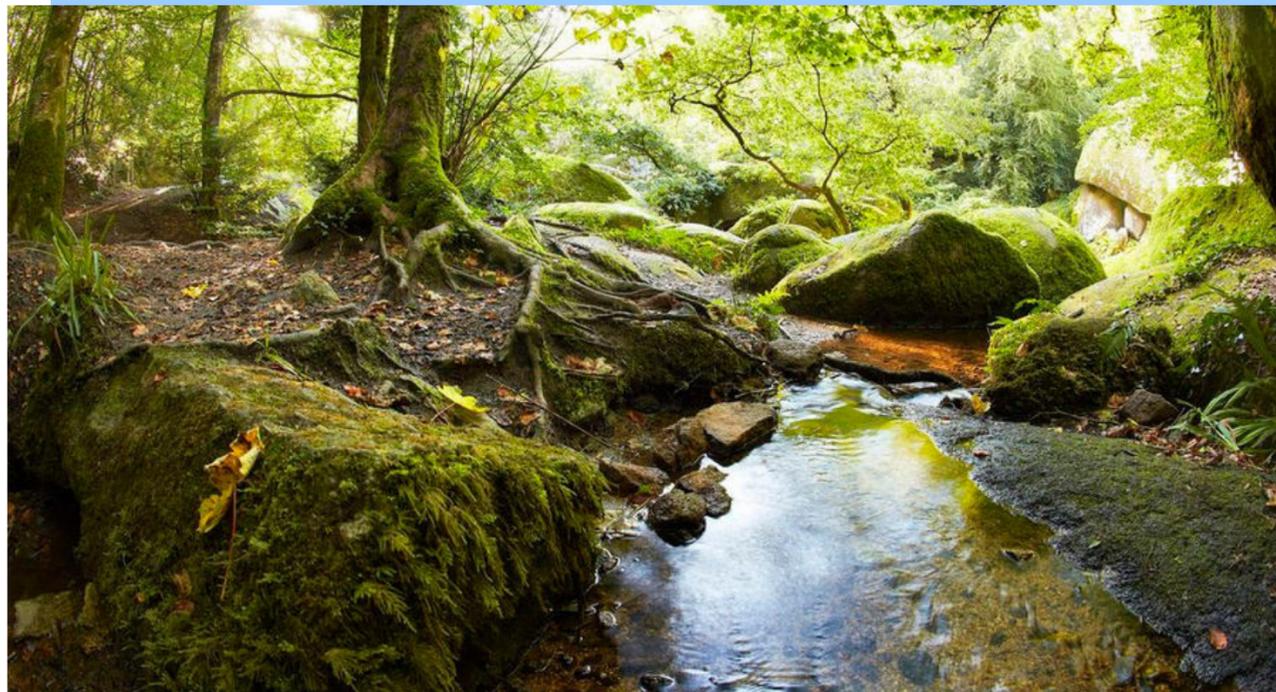
Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) encourage les **changements de pratiques agricoles** nécessaires pour **allier production agricole et protection de l'environnement**. Des aides publiques sont accordées aux agriculteurs du territoire afin de les accompagner pour la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Les exploitants engagés dans une MAEC bénéficient de conseils et d'aides financières pour faire évoluer leurs pratiques. Basé sur le principe du « gagnant-gagnant », environnement d'un côté, économie de l'autre, les agriculteurs se voient rémunérer en moyenne **50 000 € sur 5 ans**.

Exemples d'actions mises en place dans le cadre d'une MAEC :

- augmenter les surfaces en herbes qui permettent de retenir les nutriments
- modifier les pratiques culturales afin de réduire les phénomènes d'érosion
- réduire l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires
- gérer de manière raisonnée et durable les talus et haies, qui ont un réel intérêt pour la biodiversité

“
*Les Zones Humides,
siège de la **diversité** des espèces
entre terre et eau, nous rendent
service toute l'année.
Pour mieux les protéger, il faut
déjà les connaître.*”



Les inventaires de Zones Humides

Les Zones Humides représentent un merveilleux **refuge pour la biodiversité**. Elles retiennent l'eau en hiver et la restituent en période sèche. Elles ont également un rôle de filtre (dénitrification de l'eau, rétention des pesticides). Pourtant, elles sont encore détruites lors de certains aménagements et dégradées par diverses pratiques.

Pour les protéger et mieux les faire connaître, l'EPAGA en réalise l'inventaire pour les communes du bassin versant. Ces inventaires permettent de **faire retirer ces zones des secteurs urbanisables** et de mener une réflexion sur leur gestion et leur entretien.



“

Étudier et comprendre l'impact de l'enfrichement sur les cours d'eau et les zones humides pour mieux s'adapter.

”



Le programme EcoFriche

L'intensification de la production agricole a conduit certains agriculteurs à **cesser d'exploiter leurs parcelles humides**. Cette déprise agricole entraîne **un enfrichement et un boisement spontané de ces milieux**.

Le programme Ecofriche permet de comprendre l'impact de l'enfrichement des zones humides et **d'améliorer la connaissance du phénomène régional**, particulièrement fort à l'ouest et au centre de la Bretagne.



“

Un **programme régional**
en faveur de la **préservation**
et de la **restauration**
du bocage breton.

”

Breizh Bocage

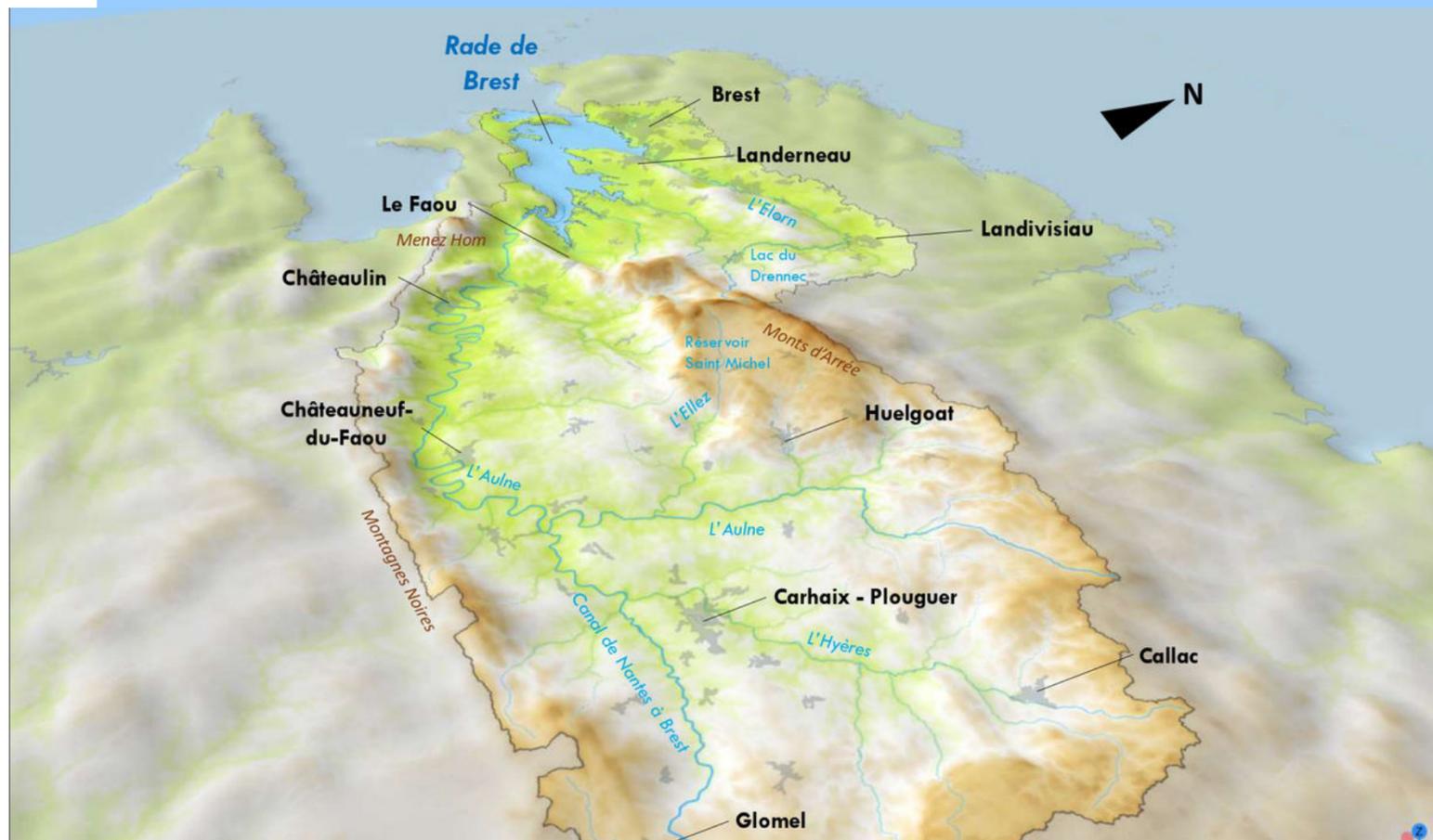
La **destruction du bocage** impacte l'environnement sur de multiples aspects : ressource en eau, perte de biodiversité, dégradation des paysages, diminution des rendements. Le programme Breizh Bocage vise à **préserver le bocage existant, le reconstruire et le gérer durablement** via des actions concrètes telles que :

- la plantation et le regarnissage des haies
- l'accompagnement des agriculteurs et des communes dans la conservation et la gestion du bocage
- la sensibilisation du public et des scolaires...



Entre 2013 et 2022, sur 15 communes du Bassin Versant de l'Aulne :

- **60 kms de haies plantées, dont 30 kms par l'EPAGA**
- **15 000 arbres plantés par l'EPAGA**
- **255 000 € de travaux**



LA RESSOURCE EN EAU ET SES POLLUTIONS

Dégradation de la qualité des eaux de la Rade de Brest

Depuis plusieurs années, certains désordres sont observés en Rade de Brest. Ils dénotent une **dégradation inquiétante du milieu** qualifiant l'état global des masses d'eau de mauvais :

- **concentrations en nitrates** importantes engendrant le développement récurrent d'ulves (algues vertes)
- **forte mortalité** observée de bivalves de diverses espèces
- importantes **proliférations de phytoplanctons toxiques**
- **état chimique mauvais** en raison des teneurs observées en métaux lourds, hydrocarbures et HCH (lindane, pesticide interdit en France depuis 1998).

Les **interdictions de produire ou de pêcher en Rade** sont des **conséquences directes** des pollutions transportées par les rivières vers la mer. Ces pollutions ont un effet sur l'environnement mais créent aussi d'importantes **difficultés économiques, sociales et touristiques**.

“

*Accompagner et aménager certains secteurs des exploitations agricoles pour améliorer la **qualité des eaux** de la Rade de Brest et notamment les **zones conchylicoles**, siège de nombreuses pollutions.*

”



Etude des Profils de Vulnérabilité Conchylicole (PVC) de la Rade de Brest

Les profils de vulnérabilité **recensent et quantifient les différentes sources de pollution microbiologique** dans les zones conchylicoles. Des analyses d'eau mettent en évidence des problématiques de gestion des eaux pluviales ou bien de gestion des bâtiments d'élevages (absence ou mauvais entretien des gouttières, fuites d'effluents).

L'accompagnement, la sensibilisation et les aménagements sont proposés aux agriculteurs dans le cadre d'un **programme de reconquête de la zone conchylicole de l'estuaire du Faou (Sud rade)**.

L'EPAGA a mis en œuvre, chez les agriculteurs, des travaux tels que :

- des aménagements de gués pour éviter le piétinement des berges et du lit des rivières par le bétail
- des buses mieux dimensionnées pour éviter tout ennoisement de prairies et lessivage de matières fécales
- des bassins d'infiltration et d'épuration des eaux souillées

“

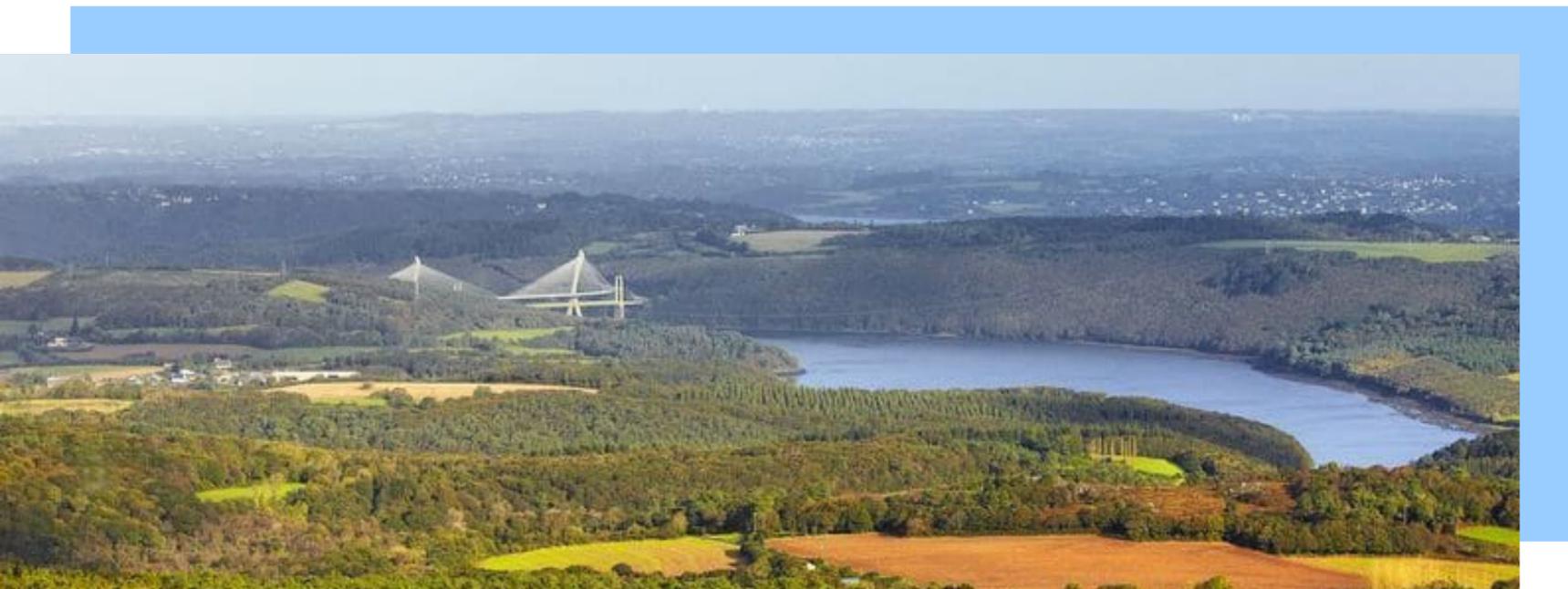
*Programme unique et ambitieux, ce contrat vise à **améliorer** la qualité des eaux et des écosystèmes et à **sauvegarder** les activités économiques et littorales de la rade.*

”

Elaboration du contrat de la Rade de Brest et de ses bassins versants

Au travers de ce programme, **les principaux défis à relever** sont :

- limiter les efflorescences de phytoplanctons toxiques et endiguer le développement des macroalgues (dont les algues vertes) pour **préserver usages et ressources marines**
- limiter les apports de macropolluants et micropolluants impactant les **écosystèmes de la rade et ses usages**
- endiguer les phénomènes de pollutions bactériologiques et virologiques de la rade
- **restaurer la biodiversité** et préserver les ressources marines
- prendre en compte **l'hydrologie des bassins** dans les apports sédimentaires et transferts de polluants vers la rade
- mieux connaître le **fonctionnement de l'écosystème** bassins versants - rade.





LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sécheresses et inondations sur le bassin versant de l'Aulne

D'importants changements impactent la ressource en eau et vont s'amplifier lors des 50 prochaines années :

- le changement climatique,
- l'évolution des usages,
- l'évolution de la population et de sa répartition géographique,
- l'évolution de la gouvernance Eau et des compétences de production et de transport.

L'EPAGA participe depuis 2020 aux travaux menés par le département du Finistère dans le cadre du projet « Finistère eau potable 2050 ». Ces travaux visent à anticiper les futures situations de tension relatives à la production et la distribution en eau potable.

Soutien d'étiage

“

*La **gestion du débit** des cours d'eau est **essentielle** pour avoir de l'eau au robinet, été comme hiver.*

”

Compte tenu de la géologie qui en fait un bassin principalement schisteux, le bassin versant de l'Aulne présente une forte réactivité tant pour les crues que pour les sécheresses. **75% de la production d'eau potable étant issue de l'Aulne, la disponibilité de l'eau dépend du débit des différents cours d'eau du territoire.** Ce débit fluctue en fonction de la saison et des évènements climatiques.

- En été, lors d'épisodes de sécheresse, la production peut connaître des tensions lorsque les débits naturels deviennent trop faibles, impactant la distribution en eau potable.
- En hiver, les débordements de l'Aulne sont fréquents et causent de nombreux dégâts (inondations de 1995 et 2000 à Châteaulin).



L'EPAGA est gestionnaire du soutien d'étiage. **L'étiage est le niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.** Soutenir l'étiage revient à augmenter le débit d'un cours d'eau à partir d'un ouvrage hydraulique. Sur le bassin versant, cette **action est indispensable pour sécuriser la production d'eau potable pour un tiers du Finistère, et pour préserver la vie biologique dans l'Aulne, face aux aléas climatiques.**

Des lâchers d'eau sont ainsi réalisés à partir du lac réservoir Saint-Michel pour soutenir le débit naturel de l'Aulne lorsque celui-ci devient trop faible.

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI Aulne)

“ Ensemble, prévenons le **risque d'inondations** : sensibilisation, diagnostic et aménagement. ”



3 objectifs	Quelques exemples d'actions concrètes
Prévenir le danger	Exposition itinérante « j'habite en zone inondable, je peux agir ! » : sensibilisation des riverains aux risques liés aux inondations grâce à des matériaux (portes étanches, clapet anti retour, protections pour grille d'aération)
Se protéger	Diagnostics de vulnérabilité auprès des riverains, des établissements publics et des entreprises de l'Aulne afin d'informer et de sensibiliser, identifier les points vulnérables des habitations et proposer des mesures concrètes pour protéger.
Réduire l'alea	Projet d'aménagement des ouvrages de ralentissement dynamique des crues destiné à limiter les débordements de l'Aulne.





LA BIODIVERSITÉ, UNE RICHESSE À PROTÉGER

Des cours d'eau inaccessibles

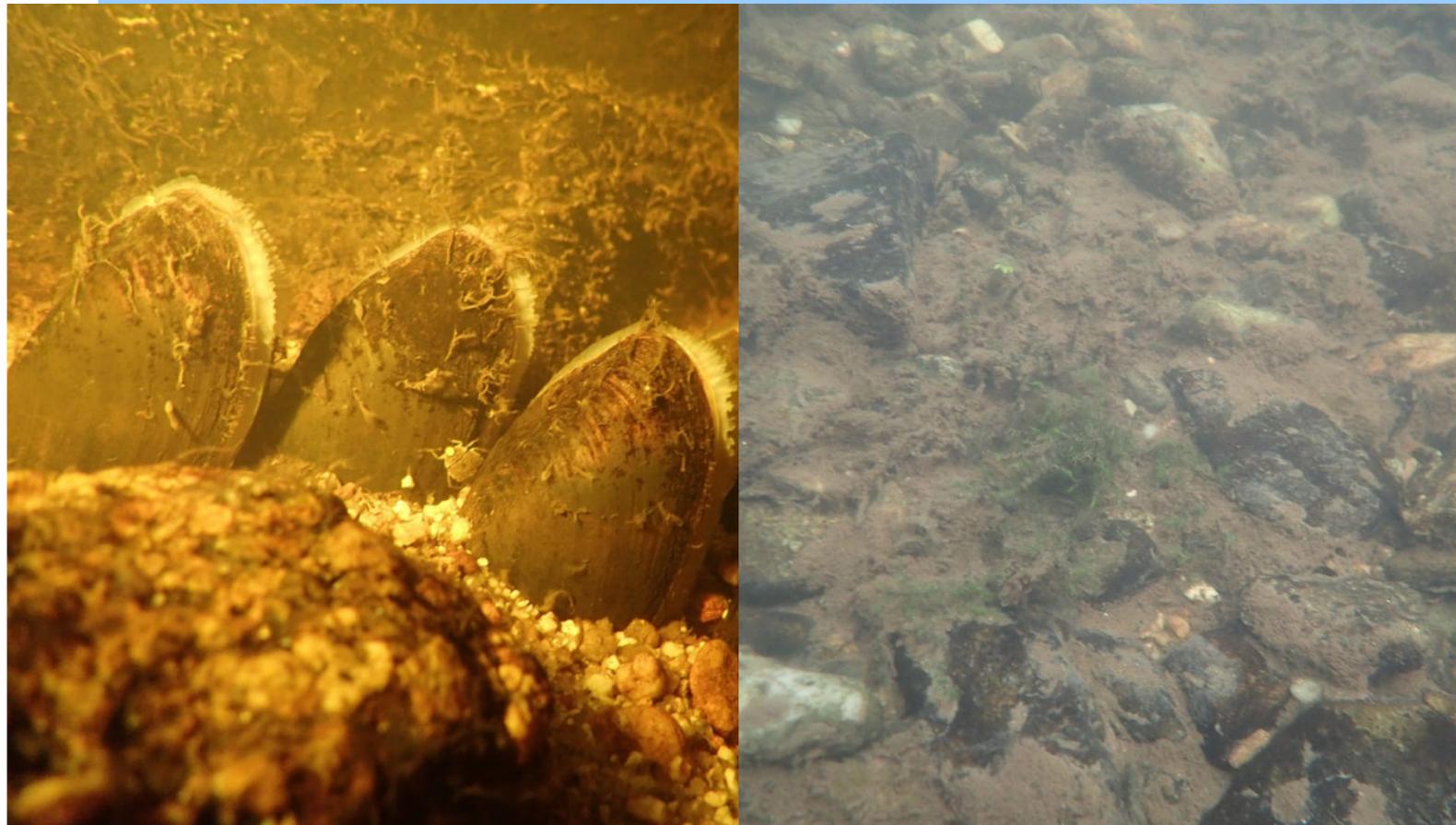
Pollinisation des cultures, maintien d'un sol fertile, sauvegarde de la ressource en eau ou préservation d'un cadre de vie de qualité, **la biodiversité nous rend bien des services**... Mais force est de constater qu'elle se dégrade rapidement.

La construction d'infrastructures humaines bloque la circulation des espèces.

Les espèces de poissons migrateurs comme le Saumon Atlantique sont particulièrement impactés par ces blocages et **sont en danger d'extinction** partout dans le monde.

Sur le bassin de l'Aulne, **à peine 8,5 km des 252 km de cours d'eau sont accessibles sans difficulté, soit 3 % du linéaire.**

Les 28 barrages de navigation, installés sur l'Aulne canalisée, sont **les principaux responsables de cette situation**. Néanmoins, plusieurs anciens barrages de moulins et des ponts routiers mal conçus forment aussi des obstacles importants.



LA BIODIVERSITÉ, UNE RICHESSE À PROTÉGER

Envasement des rivières

Les activités humaines ont fortement augmenté **l'érosion des sols** et favorisé **la stagnation de l'eau dans les canaux ou les plans d'eau**. Cela facilite le dépôt de vase sur les cailloux du fond des cours d'eau.

Cette partie de la rivière abrite pourtant la **part la plus importante de la vie d'un cours d'eau en bon état** (petits crustacés, mollusques et larves d'insectes). C'est aussi le **lieu d'enfouissement des œufs** de certaines espèces de poissons en voie de disparition, comme le Saumon.

La disparition de la Mulette perlière, un bivalve qui vit enfoncé dans les cailloux de la rivière, illustre bien cette asphyxie généralisée des fonds. En 50 ans, près de 90% de sa population aurait disparu en Bretagne en grande partie à cause de ce phénomène.

Heureusement, sur le bassin de l'Aulne, certains cours d'eau préservés qui dévalent les Monts d'Arrée comme **l'Ellez ou la rivière du Fao abritent encore des milliers d'individus**.

“

*Un programme d'actions qui a favorisé **l'amélioration durable** des cours d'eau affluents de l'Aulne canalisée.* ”



La mise en œuvre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

Entre 2017 et 2021, un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) a été mis en œuvre sur les affluents de l'Aulne canalisée. Ce programme d'actions a permis la réalisation de 200 000 € de travaux :

- **suppression de 16 obstacles** rendant de nouveau accessibles 120 km de cours d'eau
- **installation de 29 abreuvoirs et 3 passerelles** pour éviter le piétinement des berges et les apports de terre par les bovins
- réalisation d'une étude permettant de prioriser les actions à réaliser pour **limiter les transferts de nitrates et de pesticides entre les parcelles agricoles et les ruisseaux.**

Des résultats concrets sont déjà observés avec par exemple **le retour d'une population de truites fario** sur plusieurs petits ruisseaux dans lesquels elle avait totalement disparu.

De plus, **5 agriculteurs ont déjà donné leur accord** pour que des travaux soient réalisés sur leur parcelles pour limiter les transferts de polluant.

L'animation du site Natura 2000 « Vallée de l'Aulne »

“ *Préserver les espèces rares
par des actions concrètes.* ”

La France compte plus de **1 700 sites classés Natura 2000**, autrement dit, près de 13 % du territoire terrestre métropolitain.

L'EPAGA anime le site Natura 2000 « Vallée de l'Aulne » depuis 2013. Ce site a été créé principalement pour **protéger des noyaux de population d'importance européenne de 4 espèces protégées** :

- **le Saumon**
- **le Grand Rhinolophe (chauve-souris)**
- **la Loutre**
- **la Mulette perlière.**



Concrètement, l'EPAGA a monté plusieurs actions comme :

- **la mise en place d'un programme en faveur de la population de mulette perlière de l'Ellez** découverte en 2016 qui vise à mieux connaître l'espèce et les causes de sa régression. **Un programme de travaux de restauration de son habitat** d'environ 200 000 € est en cours depuis 2021.
- **les ouvertures temporaires des vannes de l'Aulne canalisée** qui consistent à laisser remonter les poissons migrateurs 2 fois par an vers leur zone de reproduction en ouvrant les 28 barrages. Menée depuis 2013, cette opération est un succès car elle a permis **d'augmenter de plus de 120% le nombre de jeunes saumons** comptabilisés à l'amont du canal.

CONTACTEZ-NOUS !



Vous voulez mener des actions en faveur de la qualité de l'eau ou de la biodiversité ? Nous pouvons vous y aider !

 Espace Penmez à Chateaulin

 02 98 16 14 15

 <https://epaga-aulne.bzh/>

